



Conditions Générales d'Utilisation

CGU

Cap'FALC



Présentation

L'UNAPEI est une association.

Cette association représente et défend :

- les droits des personnes en situation de handicap,
- leurs familles.

L'UNAPEI est une très grande association.

Elle regroupe des associations partout en France

Cap'FALC est une aide pour transcrire en Facile à Lire et à Comprendre (FALC).

Le FALC aide à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie de tous les jours.

Le FALC permet un accès plus facile à l'information.

L'UNAPEI s'occupe du projet Cap'FALC depuis l'année 2018.

Cap'FALC aide à adapter des textes de documents en français.

Cap'FALC propose des phrases plus simples donc plus faciles.

Cap'FALC propose aussi :

- un dictionnaire
- des documents déjà transcrits en FALC dans les bibliothèques
- l'enregistrement des étapes des transcriptions.

L'adresse e-mail de Cap'FALC : **capfalc@unapei.org**

Article 1 : Les définitions

Atelier :

C'est un groupe de personnes qui transcrit des documents en FALC.

Dans le groupe, il y a des Transpositeurs et des Coordinateurs.

Un Atelier appartient à une Organisation.

Organisation :

C'est une personne ou un établissement
qui aura signé un accord avec l'UNAPEI.

Une Organisation peut être un ESAT.

Avec cet accord, l'Organisation pourra utiliser Cap'FALC.

Pour utiliser Cap'FALC, il faut être d'accord avec les CGU.

Les CGU sont les Conditions Générales d'Utilisation.

C'est ce document.

Contenus :

Il existe 2 types de contenu :

● Le contenu Entrant

Le contenu Entrant est tout ce qui est ajouté par l'Utilisateur sur la plateforme :

- les documents,
- les textes,
- les images,
- les discussions entre Utilisateurs,
- les liens internet.

● Le contenu Résultant

Le contenu Résultant est tout ce qui est lié à la transcription FALC.

Coordinateur :

C'est la personne responsable de l'Organisation de l'Atelier.

Document :

Le document peut être :

- le fichier ajouté sur Cap'FALC par l'Utilisateur.
- le fichier qui regroupe les transcriptions en FALC.

Données à caractère personnel :

Ce sont toutes les informations qui concernent une personne.

On appelle cette personne « Personne Concernée ».

FALC :

FALC veut dire Facile à Lire et à Comprendre.

C'est une méthode créée en 2009.

Elle permet de rendre un texte plus facile à comprendre pour les personnes en situation de handicap intellectuel.

IA générative :

IA veut dire Intelligence Artificielle.

L'intelligence artificielle est un programme informatique qui imite l'intelligence humaine.

Grâce à l'intelligence artificielle,
des ordinateurs pensent comme des êtres humains.

L'Intelligence Artificielle Générative ou **IA générative**
est un type d'IA capable de créer par exemple :

- du texte,
- des images,
- de la musique.

Image :

Les images proposées

aident à mieux comprendre les documents transcrits en FALC.

Ces images proviennent :

- des Utilisateurs de Cap'FALC
ou
- de banques d'images.

Vous retrouvez toutes les images sur la Plateforme en cliquant sur **Galerie d'images**.

Internet :

Ce sont des réseaux connectés entre eux.

Ces réseaux sont dans le monde entier.

Plateforme :

Une plateforme est un service sur Internet.

L'adresse internet de la plateforme Cap'FALC est : **capfalc.unapei.org**

La plateforme internet Cap'FALC utilise l'IA générative.

Services Cap'FALC :

Ce sont tous les services proposés par Cap'FALC.

Transcripteur :

C'est une personne en situation de handicap intellectuel.
Cette personne transcrit un texte en FALC.
Les Transcripteurs sont accompagnés par des Coordinateurs.

Utilisateur :

C'est un Coordinateur ou un Transcripteur.
Cela peut être une Organisation comme un ESAT par exemple.

Article 2 : Objet – Acceptation

2.1

Cap'FALC permet un travail de transcription en FALC
entre des Coordinateurs et des Transcripteurs.

2.2

Les CGU expliquent l'utilisation de Cap'FALC par :

- les Organisations,
- les Coordinateurs,
- les Transcripteurs.

Tout le monde doit accepter les CGU.

2.3

Les Transcripteurs peuvent être des personnes avec un handicap.
Les CGU sont transcrites en FALC.
Elles doivent être acceptées par tous les Utilisateurs.

2.4

L'UNAPEI a le droit de changer les CGU.

L'UNAPEI doit en informer les Utilisateurs
sur leur compte personnel de Cap'FALC.

Tous les Utilisateurs ont un compte personnel.

Les Utilisateurs seront prévenus des changements
15 jours avant la date des changements.

L'Utilisateur sera libre d'accepter ou de refuser les changements.

Si l'Utilisateur n'est pas d'accord,
il devra fermer son compte Cap'FALC.

Les conditions de fermeture sont expliquées dans l'article 12.

Article 3 :

Compte Organisation

Création de compte Utilisateur

3.1

L'UNAPEI donne à l'Organisation un 1er compte Coordinateur.

Ce 1er compte Coordinateur permet l'ouverture des autres comptes :

- Coordinateurs,
- Transcripteurs.

Ce 1er compte donne aussi :

- un identifiant,
- un mot de passe.

Le 1er compte Coordinateur doit choisir un ou plusieurs Coordinateurs.

Le 1er compte Coordinateur est responsable
des autres comptes Coordinateurs.

Les Transcripteurs sont choisis par :

- l'Organisation,
- les Coordinateurs.

Chaque Coordinateur peut donner à l'Organisation des accès à Cap'FALC.

3.2

Pour utiliser Cap'FALC, l'Utilisateur doit créer un Compte.

L'Utilisateur doit donner :

- son nom,
- son prénom,
- sa fonction (Coordinateur ou Transcripteur),
- son identifiant,
- son mot de passe.

L'Utilisateur doit utiliser son identifiant et son mot de passe
pour se connecter à Cap'FALC.

L'Utilisateur est le seul responsable des identifiants qu'il utilise.

L'Utilisateur doit :

- garder ses identifiants secrets,
- donner des informations honnêtes et complètes,
- créer un seul Compte Cap'FALC.

Les noms et les prénoms de l'Utilisateur seront visibles par tous les membres de l'Atelier où il travaille.

Chaque Utilisateur peut aller à son Atelier avec son Compte Cap'FALC.

Soit en tant que :

- Coordinateur,
- Transcripteur.

Article 4 : Utilisation de la Plateforme

4.1

Les Coordinateurs gèrent les Ateliers.

Les Coordinateurs doivent d'abord valider le travail de l'Atelier.

Chaque Atelier travaille sur les documents choisis par le Coordinateur.

Ces documents sont gérés par le Coordinateur et les Transcripteurs.

C'est au Coordinateur de gérer le travail fait par les Transcripteurs.

4.2

Les possibilités de Cap'FALC sont :

- Espace personnel

Cet espace permet aux Utilisateurs de gérer leur Compte Cap'FALC.

- Nouveau document

Cela permet d'ajouter un document à un Atelier.

- Editer un document

Cela permet à l'Utilisateur de modifier un document de l'Atelier.

- Affectation

Cela permet au Coordinateur
de donner des documents aux Utilisateurs.
Les Utilisateurs travaillent sur ces documents.

- Documents transcrits

Cette bibliothèque regroupe les documents
des Organisations de Cap'FALC.
Chaque Organisation choisit de mettre ses documents disponibles
sur Cap'FALC.

- Dictionnaire

Le Dictionnaire regroupe des définitions de mots ou expressions
faciles à lire et à comprendre.

Les définitions du Dictionnaire sont ajoutées de 2 façons :

- elles sont créées par les Utilisateurs de Cap'FALC
ou
- elles viennent de dictionnaires extérieurs.

Il y a un Dictionnaire par Atelier.

Chaque Organisation peut simplifier des définitions et les ajouter au Dictionnaire général.

Le Dictionnaire général est visible par les autres Organisations.

- Images

Les images proposées

aident à mieux comprendre les documents transcrits en FALC.

Ces images proviennent :

- de Contenus des différentes Organisations de la Plateforme,
- de banques d'images partenaires de la plateforme.

Il existe une Galerie d'Images par Atelier.

Chaque Organisation peut choisir de mettre ses images dans la Galerie d'Images générale.

Les images dans la Galerie d'Images générale peuvent être utilisées par toutes les Organisations qui utilisent Cap'FALC.

- Espace de travail

Cet espace permet d'avoir des aides pour la transcription des documents.

- Equipe

Cet espace affiche les Utilisateurs de l'Atelier.

Le Coordinateur peut choisir qui ajouter ou supprimer de l'Atelier.

- Validation

Cet espace permet d'ajouter la dernière version du Document aux Documents transcrits.

Article 5 : Obligations et Droits de l'UNAPEI

L'UNAPEI doit mettre à disposition des Utilisateurs Cap'FALC et ses Services.

En cas de problème sur Cap'FALC, l'UNAPEI mettra en place les moyens nécessaires pour réparer la Plateforme et certaines de ses fonctionnalités.

La justice ou une administration peut demander des renseignements à l'UNAPEI.

L'UNAPEI devra donner des informations sur les Utilisateurs et sur les Ateliers. Les Utilisateurs acceptent que l'UNAPEI donne ces informations à la justice.

L'UNAPEI peut à tout moment :

- fermer la Plateforme ou certaines fonctionnalités de la Plateforme,
- fermer pendant quelque temps la Plateforme ou certaines fonctionnalités de la Plateforme,
- vendre la Plateforme.

L'UNAPEI a 30 jours pour informer les Utilisateurs de tout changement concernant la Plateforme Cap'FALC.

Article 6 : Obligations et Droits des Utilisateurs

Les Utilisateurs utiliseront Cap'FALC en respectant :

- les règles des CGU,
- les règles de l'UNAPEI.

L'Organisation choisit les Coordinateurs et les Transcripteurs qui utilisent Cap'FALC.

L'Organisation a des problèmes avec des Coordinateurs ou des Transcripteurs.

L'Organisation s'engage à ne pas porter plainte contre l'UNAPEI.

Les Utilisateurs s'engagent à n'utiliser que des Contenus qui respectent :

- des droits d'auteur,
- une propriété intellectuelle.

Les Utilisateurs de Cap'FALC doivent respecter les règles suivantes :

- ils ne doivent utiliser que des Contenus Entrants pour lesquels ils ont obtenu des droits d'auteur ou de propriété intellectuelle,
- ils ne doivent pas mettre d'informations personnelles ou secrètes dans les Contenus Entrants,
- ils ne doivent pas faire de tort aux autres personnes en utilisant les Contenus,
- ils doivent vérifier ce qu'ils mettent sur la plateforme avant de valider les Contenus Résultats.

L'Organisation a aussi des obligations :

- elle est responsable de la vérification et de la validation des Contenus Résultants et des Documents
- elle ne doit pas partager les Documents et les Contenus qui peuvent faire du tort aux autres personnes
- elle doit indiquer son nom et celui des auteurs sur les Documents
- elle doit indiquer que les Documents ont été réalisés avec l'aide de Cap'FALC.

L'Organisation est responsable et propriétaire des droits sur les Documents qu'elle crée.

Si elle respecte les Conditions Générales d'Utilisation et particulièrement l'article 8,

l'Organisation peut vendre ou donner ses Documents.

Article 7 : Responsabilités

L'UNAPEI doit faire de son mieux pour mettre Cap'FALC et ses Services à disposition des Organisations.

L'UNAPEI est responsable si elle fait une faute.

Cette faute doit être prouvée.

L'UNAPEI n'est pas responsable :

- des Ateliers,

- d'une mauvaise utilisation de Cap'FALC par les utilisateurs,
- des documents des Utilisateurs,
- de la vente ou de la distribution des Documents et des Contenus par les Organisations,
- si l'informatique ne fonctionne pas,
- en cas de force majeure comme une pandémie, une grève, ou un blocage des transports.

L'Organisation est responsable :

- de la bonne utilisation de Cap'FALC par les Utilisateurs,
- des documents utilisés avec Cap'FALC,
- de l'utilisation de la Plateforme par ses seuls Coordinateurs et Transcripteurs,
- des Contenus de ses Coordinateurs et Transcripteurs.

L'Organisation, les Coordinateurs et les Transcripteurs sont responsables de tous les Documents et Contenus qu'ils utilisent dans la Plateforme.

L'UNAPEI n'est pas responsable :

- des Contenus Entrants,
- des Contenus Résultants,
- de leur utilisation par un Utilisateur.

L'Organisation doit revoir, corriger et valider
les Contenus Résultats et les Documents.

Article 8 : Propriété intellectuelle

8.1 Droits sur la Plateforme

La Plateforme Cap'FALC appartient à L'UNAPEI,
sauf les services effectués par des prestataires extérieurs.

Un prestataire est une personne ou une entreprise
qui fournit un travail ou un service.

C'est le cas de l'IA générative de la Plateforme par exemple.

Les Utilisateurs n'ont aucun droit sur la Plateforme Cap'FALC.

Les Utilisateurs ont interdiction de copier ou de modifier Cap'FALC.

Les Utilisateurs doivent protéger leur ordinateur contre les virus informatiques.

Les Utilisateurs ont interdiction d'utiliser des virus informatiques.

8.2 Cession de droits des utilisateurs sur les contenus.

Les Utilisateurs acceptent que leur travail de transcription
soit utilisé et commercialisé par l'Organisation.

L'Organisation reste le propriétaire des Documents.

L'Organisation pourra partager :

- les documents transcrits avec Cap'FALC,
- le contenu des Dictionnaires Cap'FALC,
- les images de la Galerie d'Images Cap'FALC .

Les Utilisateurs acceptent que les transcriptions soient un travail collectif.

Les Contenus doivent respecter la loi.

Les Utilisateurs acceptent

que l'IA générative utilisée par la Plateforme puisse :

- modifier les Contenus,
- ajouter des Contenus,
- retravailler les Contenus.

Les Utilisateurs acceptent que l'Atelier représente un travail collectif.

Ce travail collectif est réalisé grâce à la Plateforme
et aux fonctionnalités de la Plateforme.

L'Organisation et les autres Organisations de la Plateforme
peuvent utiliser comme ils le souhaitent le résultat de ce travail collectif.

8.3 Utilisation et exploitation des contenus

L'Organisation autorise l'UNAPEI à partager des documents sur Cap'FALC :

- Dans la bibliothèque générale
Pour tous les Utilisateurs de la plateforme Cap'FALC.
- Dans la bibliothèque de l'atelier

Pour les Utilisateurs d'un Atelier.

- Dans le dictionnaire général

Pour tous les Utilisateurs de la plateforme Cap'FALC.

- Dans le dictionnaire de l'Atelier,
Pour les Utilisateurs d'un Atelier.

L'Organisation permet à l'UNAPEI le partage des Documents et des Contenus entre les différentes Organisations et Utilisateurs de la Plateforme.

Ces documents et Contenus se trouvent :

- dans les différentes Bibliothèques,
- dans les Dictionnaires,
- dans les Galeries d'Images.

L'Organisation autorise l'UNAPEI et les autres Utilisateurs de la Plateforme à utiliser et commercialiser autant de fois qu'ils le souhaitent, les Documents et les Contenus :

- de la Bibliothèque générale,
- de la Bibliothèque de l'Atelier,
- du Dictionnaire général,
- du Dictionnaire de l'Atelier,
- de la galerie Images générale,

- de la galerie Images de l'Atelier.

C'est l'Organisation qui choisit où mettre les Documents et les Contenus qu'elle souhaite partager :

- Bibliothèque de l'Atelier ou Bibliothèque Générale,
- Dictionnaire de l'Atelier ou Dictionnaire Général,
- Galerie d'Images de l'Atelier ou Galerie d'Images Générale.

Les Utilisateurs ne peuvent pas utiliser les Bibliothèques, les Dictionnaires et les Galeries d'Images en dehors de la Plateforme.

Article 9 : Durée et Résiliation

Les CGU sont validées dès que l'Utilisateur les accepte.

L'Utilisateur peut refuser les CGU.

Il doit prévenir un mois avant.

Dans ce cas, l'Utilisateur ne pourra plus utiliser Cap'FALC.

L'UNAPEI ou un Utilisateur peut arrêter d'utiliser Cap'FALC si :

- ils n'ont pas respecté les conditions générales d'utilisation,

- il y a une force majeure.

Une force majeure est définie par la loi.

Par exemple :

- une pandémie,
- une grève,
- un blocage des transports...

En cas d'annulation pour l'utilisation de Cap'FALC,
les comptes de l'Organisation seront arrêtés dans le mois suivant.

L'Organisation a 15 jours pour récupérer les documents de ses Ateliers.

Les documents partagés dans la bibliothèque générale restent à Cap'FALC.

Article 10 :

Traitement des données à caractère personnel

L'UNAPEI s'engage à protéger les données personnelles des Utilisateurs.

L'Utilisateur est informé que :

- l'UNAPEI est responsable de protéger les données personnelles,
- les données personnelles des Utilisateurs serviront
à créer un Compte Cap'FALC.

- les données personnelles des Utilisateurs ne seront pas envoyées dans les pays qui ne sont pas dans l'Union Européenne,
- l'UNAPEI gardera les données personnelles des Utilisateurs tant que le compte de l'Utilisateur est ouvert.

L'Utilisateur de Cap'FALC peut demander :

- d'accéder à ses données personnelles,
- de modifier ou d'effacer ses données personnelles,
- de limiter l'accès à ses données personnelles,
- de refuser d'utiliser ses données personnelles.

L'Utilisateur doit écrire un e-mail à cette adresse : **rgpd@unapei.org**

Article 11 : Force majeure et imprévision

Une Organisation ou l'UNAPEI ne sont pas responsables s'ils ne respectent pas les CGU en cas de force majeure.

Une force majeure est définie par la loi.

Par exemple :

- une pandémie,
- une grève,
- un blocage des transports...

En cas de force majeure, l'Organisation ou l'UNAPEI doivent communiquer sur la force majeure.

Ils ont 3 jours pour expliquer la force majeure.

L'Organisation ou l'UNAPEI doivent dire quelles actions sont mises en place. Ces actions doivent permettre de reprendre une activité normale.

Si la situation dure plus de 15 jours, l'utilisation de Cap'FALC peut être annulée par l'Organisation ou l'UNAPEI.

Cette annulation doit se faire par une lettre recommandée avec un accusé de réception.

Article 12 : Loi applicable et Procédure amiable

Les CGU sont écrites avec le droit français.

En cas de graves difficultés, c'est le tribunal de la cour d'appel de Paris qui devra régler ces difficultés.

Avant d'aller en justice, l'Organisation et l'UNAPEI peuvent se mettre d'accord. L'Organisation et l'UNAPEI désigneront une personne pour les représenter. Un accord devra être signé dans les 2 mois.

Un accord n'est pas signé dans les 2 mois.

C'est le tribunal de commerce de Paris qui devra régler la difficulté.

Article 13 : Clauses générales

En utilisant Cap'FALC, l'Utilisateur accepte de communiquer avec l'UNAPEI par e-mail.

Une Organisation ou l'UNAPEI ne respectent pas une partie des CGU.
Les CGU restent valables.

Plus tard, l'Organisation et l'UNAPEI doivent respecter toutes les CGU.

Si une partie des CGU n'est pas acceptée par la loi,
les autres parties des CGU restent valides.

Ce texte a été relu, corrigé et validé
par le bureau FALC de l'Esat de Castelnau Le Lez – Unapei 34.

